

Le Maire de Ingwiller

Affaire suivie par :
M. David GUTKNECHT
Tél. : 03.88.89.19.01

à

Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet : Enquête publique modification n°1 du SCOT du Pays de Saverne Plaine et Plateau – Remarque de la Ville d'Ingwiller sur la délimitation du secteur d'Implantation périphérique (SIP)

PJ : Plan proposition de modification SIP Ingwiller

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'examen du dossier d'enquête publique visée en objet m'amène à vous adresser l'observation suivante.

La page 38 du dossier d'enquête publique présente le projet de modification du secteur d'Implantation périphérique (SIP) d'Ingwiller, sous le titre « 3.3 – Localisations des centralités commerciales et des secteurs d'implantation périphériques ».

Il apparaît que le SIP proposé pour Ingwiller dans le cadre de la modification du SCOT ne tient pas pleinement compte des spécificités du terrain, excluant notamment une emprise foncière d'une superficie de 139 ares située « Rue du Commerce » et formant une dent creuse au sein du parc intercommunal d'activité.

Je souligne le fait que le terrain en question est situé sur un secteur stratégique à vocation commerciale et qu'il a été cédé par la commune d'Ingwiller à un opérateur privé avec un objectif majeur : y développer une offre commerciale capable de renforcer l'attractivité globale de la centralité et de lutter contre l'évasion commerciale par ailleurs génératrice de déplacements carbonés hors territoire.

Je précise que plusieurs projets sont en voie de développement sur le terrain en question et qu'une demande d'autorisation d'urbanisme est sur le point d'être déposée d'après les informations qui m'ont été communiquées récemment par le propriétaire.

La ville d'Ingwiller se caractérise depuis des décennies par le dynamisme de son tissu commercial reposant sur la complémentarité historique entre commerçants du centre-ville et de périphérie, œuvrant ensemble au sein d'une même association, l'Union des Commerçants d'Ingwiller.

Je suis convaincu que la bonne santé du secteur d'implantation de centralité dépend de la force d'attraction de la Zone d'Activités, c'est pourquoi je vous demande de revoir la délimitation du SIP d'Ingwiller.

Dans cette perspective, vous trouverez ci-annexé un plan présentant une nouvelle proposition de SIP (trait continu de couleur bleue) intégrant l'emprise foncière précitées et excluant en contrepartie plusieurs terrains, représentant une surface globale au moins équivalente.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Le Maire
Hans DOEPPEN



Copie à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre

Plan modification SIP Ingwiller

Modification SIP demandée par Ingwiller (trait continu bleu foncé)

SIP Ingwiller proposé par SCOT (trait discontinu bleu clair)

